



Formation préalable à l'habilitation électrique

Formation initiale de sécurité adaptée aux travaux à effectuer

Opérations d'ordre non électrique : HO - BO - BS - BE manœuvre

Durée : 14 heures

2 journées

Les participants

Personnels non électriciens travaillant à proximité d'installations électriques, ou effectuant des travaux simples et élémentaires

Un suivi médical renforcé est obligatoire pour les travailleurs habilités.

Choix pédagogique et conditions de validation

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité
- Documentation fournie à chacun
- Après analyse du besoin de l'entreprise et contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet pour chaque participant en fonction des travaux à effectuer un avis relatif au niveau d'habilitation possible BO, HO, HOV, BE manœuvre, BS...
- Evaluation qualitative par les participants en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation, d'un certificat de contrôle des connaissances, et d'un titre d'habilitation pré-renseigné

L'intervenant : Formateur expert en électricité industrielle et bâtiment, en électrotechnique, climatisation et en sécurité électrique

L'Organisation :

Lieu : Intra ou inter

Horaires : à définir

Coût par participant :

Nous contacter

Ingénierie Pédagogique

Jean-Pierre MIRABELLI

Art. R. 4544-9 du code du travail : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des **travailleurs habilités**

Art. R. 4544-10 : Avant de délivrer l'habilitation l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la **formation théorique et pratique** qui lui confère la **connaissance des risques** liés à l'électricité et des mesures à prendre **pour intervenir en sécurité**

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Faire acquérir à l'apprenant une aptitude professionnelle dans le domaine de la prévention du risque électrique conformément à la norme NF C 18-510.

CONTENU

- **Les dangers du courant électrique**
 - . Le phénomène accident et l'électricité
 - . La résistance du corps humain
 - . Les réactions physiologiques du corps humain
 - . Influences externes
 - . Importance et cause des incendies d'origine électrique
 - . Mesures de protection contre les contacts directs et indirects
- **Classement des installations & habilitation du personnel**
 - . Analyse des prescriptions de sécurité NF C 18-510
 - . Titre d'habilitation, Niveau d'habilitation
 - . Domaine de tension
 - . Zones d'environnement et leurs limites
- **Conditions d'intervention suivant le niveau d'habilitation en classe BT-HT**
 - . Travaux au voisinage des pièces nues sous tension
 - . Travaux au voisinage immédiat
 - . Interventions élémentaires en basse tension
 - . Réarmement, remplacement, raccordement...
- **Notions élémentaires de secourisme et procédure en cas d'accident ou d'incendie électrique**
 - . Les protections - L'appareillage - Rôle et Fonctionnement
 - . Protections collectives, EPI, et outillage électroportatif
 - . Appareils d'ouverture et de fermeture
 - . Sectionneurs, Interrupteurs, Contacteurs, Coupe circuits à fusibles
 - . Relais magnétiques et thermiques
 - . Les disjoncteurs
 - . Le transformateur
- **Conception des différents circuits – Symboles élémentaires - Mise à la terre des masses métalliques**
- **Thèmes spécifiques à la formation**
- **Travaux pratiques**
- **Evaluations des savoirs et savoir-faire**

Nota : la formation préalable à l'habilitation électrique apporte uniquement des connaissances sur la prévention du risque électrique.

Si un travailleur n'a pas toutes les compétences requises pour réaliser l'opération, il conviendra de lui faire suivre une formation technique complémentaire avant cette formation.

CONSEIL FORMATION EN PRÉVENTION

405 chemin des Quinquiris 11400 Castelnaudary- Tél : 06 71 02 15 14 - Email : conforprev@gmail.com

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76110187511 auprès du Ministère du Travail

Organisme agréé **Qualiopi** – Site internet : <https://www.conforprev.com/>

Choix des symboles d'habilitation – Norme NF C 18-510

Uniquement opérations hors tension

Activités	Symboles d'habilitation
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation normale du matériel électrique (branchement d'ordinateur, branchement d'un aspirateur, utilisation d'une perceuse...). Exemple de professions : tous les travailleurs utilisant du matériel électrique	Sensibilisation au risque électrique, pas d'habilitation requise
<ul style="list-style-type: none"> Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé aux électriciens). Exemple de professions : peintre, maçon, serrurier, agent de nettoyage... ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas de remplacement de lampe, fusible, etc. mais uniquement des travaux de peinture, maçonnerie...	B0 H0, HOV
<ul style="list-style-type: none"> Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif). Seules opérations autorisées : <ul style="list-style-type: none"> remplacement à l'identique de fusibles BT, remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur, raccordement de matériels (chauffe-eau, convecteurs, volets roulants...) à un circuit en attente (bornier, domino...) protégé contre les courts-circuits, réarmement d'un dispositif de protection. Exemple de professions : gardien d'immeuble, chauffagiste, plombier, peintre...	BS
<ul style="list-style-type: none"> Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation. Exemple de professions : informaticien, gardien, personnel de production... réalisant uniquement ce type de manœuvre.	BE Manœuvre HE Manœuvre
<ul style="list-style-type: none"> Intervention générale d'entretien et de dépannage sur un matériel électrique ou une partie d'installation de faible étendue. Types d'opérations : <ul style="list-style-type: none"> recherche de panne, dysfonctionnements (pouvant inclure des mesures), remplacement de matériels défectueux (relais, borniers...), mise en service partielle et temporaire d'une installation (pouvant inclure des essais ou des manœuvres), connexion et déconnexion en présence de tension sous certaines conditions (maxi 500 V, 63 A en courant alternatif et réalisées hors charge). Exemple de professions : électricien confirmé du service maintenance, dépanneur...	BR
<ul style="list-style-type: none"> Travaux sur les ouvrages et installations électriques. Types d'opérations : <ul style="list-style-type: none"> création, modification d'une installation, remplacement d'un coffret, armoire, balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux (uniquement pour « le chargé de »), etc. 	<i>Exécutant</i> B1, B1V H1, H1V <i>Chargé de</i> B2, B2V H2, H2V
<ul style="list-style-type: none"> Consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique. 	BC, HC
<ul style="list-style-type: none"> Travaux en fouilles, dans l'environnement des canalisations isolées. Seules opérations autorisées : <ul style="list-style-type: none"> dégagement d'une canalisation enterrée, sur les canalisations rendues visibles : ouverture de fourreau, nettoyage d'une canalisation à des fins d'identification, ripage, soutènement, mise en œuvre de moyens de protection de câbles et d'accessoires. Exemple de profession : terrassier	BF-HF

Opérations possibles avec cette formation